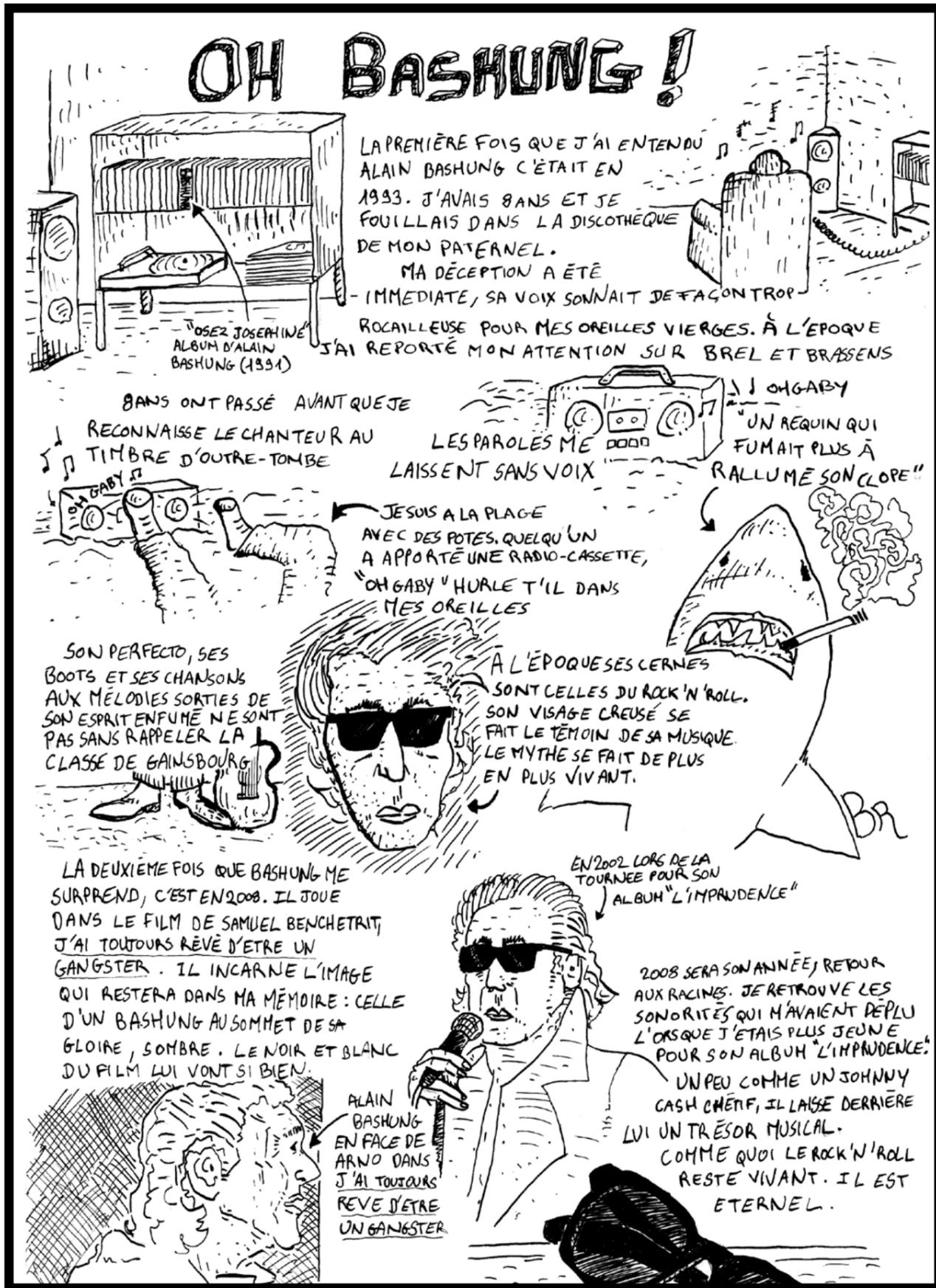




## Marrez-vous, nom de Dieu !

p. 10



# Expulsions : tous contre **Boutin**

Dimanche 15 mars, 6 heures du matin. C'est la fin de la trêve hivernale. Désormais les expulsions locatives redeviennent possible. Alors que les défenseurs des mal logés se mobilisent, la ministre du Logement annonce une série de mesures.

## Cas d'école

Effet d'annonce ou réelle avancée ? Les engagements de Christine Boutin laissent les acteurs socio-économiques dans le doute. « C'est du pipeau » répondent en cœur un huissier de justice, un agent immobilier et le délégué régional de la Confédération nationale du logement (CNL). Une fois n'est pas coutume, tout le monde s'accorde à dire que les promesses du gouvernement ne seront pas applicables. « Aucune expulsion (...) sans possibilité de relogement » a assuré Christine Boutin. Pourtant, tous y voient un risque de multiplication des hébergements temporaires, au détriment d'un relogement stable. D'autant que le spectre de la crise économique plane, venant alourdir un climat déjà extrêmement tendu autour de cette question sensible.

« Pour l'instant on ne ressent pas les effets au niveau de l'immobilier, mais la crise sociale arrive à plein tube. De plus en plus de gens vont avoir des difficultés à payer leur loyer dans les mois à venir » affirme M. Collot, responsable d'une agence immobilière à Bordeaux. Selon l'association Droit au logement (DAL), il faut s'attendre à une explosion du nombre d'expulsions : 1,8 millions de familles ont du mal à s'acquitter de leur loyer, et 500 000 foyers en France pourraient se voir contraints à quitter leur logement : « Il y a déjà une recrudescence des dossiers concernant des impayés de loyer » assure Maître Lasbusgues, huissier de justice à Angoulême. Une situation qui

ne risque pas de s'arranger. D'autant que la crise touche aussi les propriétaires : « Les deux tiers des propriétaires que je reçois ont vraiment besoin de leur loyers. L'image d'Épinal du riche propriétaire est très souvent fautive. Ce sont des personnes qui ont investi il y a longtemps dans l'immobilier pour assurer leur retraite par exemple ».

En temps normal, les dossiers qui aboutissent à une expulsion ne représentent que 5 % des affaires traitées. Félix Lacombe, responsable régional de la CNL s'attend à voir ces cas se multiplier. L'association d'aide aux mal logés estime que l'expulsion n'est pas la bonne solution : « La procédure et le relogement provisoire des personnes expulsées coûtent plus cher que la prise en charge temporaire des loyers. C'est contre-productif ». Elle réclame donc un moratoire sur les expulsions locatives pour réfléchir à d'autres alternatives. Une option qui semble satisfaire tous les professionnels confrontés aux expulsions, qui ne croient pas aux « promesses » de la ministre du Logement. Pour eux, il faut mettre en place une stratégie sur le long terme, nécessitant un investissement important de l'État. Tous s'accordent sur une sainte trinité qui permettrait un « retour à la normale » : gel des loyers, augmentation des aides sociales et construction de logements sociaux.

**Pierre Duval (1) a 80 ans.** Il est à la retraite. Il loue son appartement à Nicolas Yvart (1), 25 ans. Au bout de quelques mois, le locataire perd son emploi et ne peut plus payer son loyer. Les mois passent et les dettes s'accroissent : Nicolas doit 18 000 euros à Pierre, qui décide de faire appel à un huissier de justice. Commence alors une longue procédure.

**Le 13 août 2007, l'huissier envoie un « commandement de payer » au locataire,** qui a deux mois pour régler sa dette. C'est évidemment impossible. Il reçoit alors une « assignation au tribunal ». L'huissier demande au juge de prononcer la résiliation du bail et l'avis d'expulsion. A ce moment de la procédure, l'huissier a l'obligation de mettre le préfet au courant de la situation. Et pour que le locataire ne se retrouve pas seul dans cette procédure, certains huissiers travaillent en étroite collaboration avec des associations d'aide aux locataires en difficulté.

**Le tribunal rend son jugement en avril 2008,** soit plus de huit mois après le début de la procédure. Pendant ce temps, Pierre ne perçoit toujours pas ses loyers. Nicolas reçoit alors une « signification de jugement avec commandement de quitter les lieux » dans un délai de deux mois maximum.

**Début juillet 2008, le locataire n'est toujours pas parti.** Le 5 août, l'huissier se déplace sur les lieux. Dans un premier temps, il intervient sans la force publique et n'a donc pas le droit de pénétrer dans l'appartement. Il frappe, le locataire ne répond pas. L'homme de loi se voit donc dans l'obligation de transmettre le dossier à la préfecture le 12 août pour demander l'intervention des forces publiques. Nicolas étant célibataire, la procédure ne met que deux mois pour aboutir. D'après l'huissier, c'est un délai très rapide.

**Le 22 octobre 2008, Nicolas Yvart est expulsé.** Le jeune homme partira sans protestation, un sac à dos sur l'épaule, abandonnant toutes ses affaires. Le déménagement et le garde-meubles seront à la charge du propriétaire, jusqu'à ce que le juge autorise la vente. Au final, la procédure aura duré plus d'un an. Elle aura coûté près de 3000 euros, sans compter tous les loyers impayés. L'huissier réussira tant bien que mal à joindre le locataire. Quand il lui demandera pourquoi il n'a jamais donné signe de vie durant la procédure, le jeune homme lui répondra qu'il avait tout simplement honte.

Kael Serreri et Elise Roulet Renoleau

## L'expulsion en trois leçons

La ministre a annoncé il y a une semaine trois mesures qui devraient permettre que « plus personne [ne soit] à la rue en conséquence d'une expulsion »

- Les « commissions départementales de prévention des expulsions » deviennent obligatoires. Ce dispositif, présent dans plusieurs départements depuis juillet 1998, prévoit une coordination entre les différents services sociaux pour prévenir les expulsions.
  - Le développement de « l'intermédiation locative », qui permet à une association ou à un bailleur social de reprendre le bail en cas de difficulté grave de paiement. Grâce à ce système, le locataire pourra rester dans les lieux
  - En cas d'expulsion, « aucune décision (...) ne sera prise sans qu'il y ait au moins une solution d'hébergement proposée simultanément par la préfecture afin de ne condamner personne à la rue ».
- On note cependant qu'une circulaire, signée il y a un an par le Premier ministre François Fillon, donnait déjà l'ordre au préfet de ne faire appel à la force publique que si une « solution durable de relogement » était mise en œuvre, sans grand effet selon les associations.

Kael Serreri

Elise Roulet Renoleau

(1) Les noms ont été changés.

# C'est de l'Inédit

La marque Inédit Paris innove : des produits entièrement naturels, abordables, vendus avec les conseils particuliers de sa créatrice. Le buzz s'amplifie autour de Christine Vidal, à l'origine de cette nouvelle gamme de cosmétiques. Retour sur une success story.



Christine Vidal affirme : « Il ne s'agit pas de créer une énième gamme de cosmétiques ». Photo B. B.

les recherchaient le naturel. Et comme la crise pointait le bout de son nez, elles ne voulaient pas non plus mettre très cher », explique-t-elle. De là est né le concept Inédit. En 2005, Christine Vidal revend les parts qu'elle détient dans sa pharmacie de Mériadek. Elle se rend à Paris pour suivre une triple formation : législation, fabrication, marketing. Trois ans seront nécessaires pour que son

encore une spécificité d'Inédit. Christine Vidal a voulu créer une atmosphère accueillante et prend le temps de conseiller chacune de ses clientes, en fonction de ce qu'elle recherche, de ses besoins. Et depuis décembre, le succès de son entreprise va crescendo. La curiosité a laissé place au bouche-à-oreille et à la satisfaction. « Je compte même des hommes parmi mes clients. Je leur vends surtout des lotions corporelles ». Cette nouvelle entrepreneuse voit grand. « Le but, c'est d'ouvrir d'autres magasins. Mais pour l'instant, on commence tout doucement. Je compte beaucoup sur le site Internet. Il constitue un magasin accessible pour tous. »

**Béatrice Bochet**

Inédit France,  
6 rue de la Vieille tour 33000 Bordeaux  
05 56 02 67 20  
www.ineditcosmetic.fr

Toute de noir vêtue, un foulard rouge noué autour du cou, Christine Vidal se fond dans sa boutique. Chic et sobre, la décoration rappelle les flacons exposés dans les vitrines. Sur la gauche, les crèmes et lotions pour le corps, à droite, tout ce qui concerne le visage : démaquillants, masques et autres crèmes pour le contour des yeux. Le noir et le blanc dominant avec une touche de rouge : le lustre. Un design simple, à l'image de sa conceptrice.

« L'idée me trottait dans la tête depuis un petit moment. Mon expérience en officine m'a permis de me rendre compte que les femmes regardaient de plus en plus la composition des produits, qu'el-

projet aboutisse : une gamme de cosmétiques sans composant nocif « de qualité et pas chers. Le but n'était pas de créer une énième ligne de produits de beauté ».

Pari réussi. Rue de la Vieille tour à Bordeaux, elle propose vingt produits entre cinq et dix euros. Son secret : un emballage épuré, des prix de fabrication très négociés et « à moi de ne pas être gourmande pour ce qui est de la marge », sourit-elle. Car l'ancienne pharmacienne a décidé de vendre elle-même ses produits : « Je ne voulais pas qu'ils finissent au bout d'un étalage. Que personne ne se préoccupe de renseigner les acheteurs », insiste-t-elle. La proximité avec les clients, c'est

## Des produits sans paraben ni phénoxyéthanol.

« J'y tenais vraiment. Ces deux composants sont fortement soupçonnés d'être nocifs pour la santé ». Le phénoxyéthanol, c'est un conservateur qui favoriserait l'apparition des cancers du sein, les parabens, eux, ont fait la une des journaux en novembre dernier. Cette substance, présente à petites doses dans la plupart des produits de consommation courante, nuirait à la fertilité masculine. La disparition des spermatozoïdes, ce serait elle...

## Un étalon à la mairie

Mardi 17 mars, les chevaux du Cadre noir de Saumur ont foulé la pelouse des jardins de l'hôtel de ville. Cet étalon Selle français et son écuyer se préparent à leur démonstration devant le public. L'École nationale d'équitation se produira également les 24 et 25 avril au parc des expositions.  
J.R. et K.S.



Photo J. R.

## Baisse de la TVA

# Les restaurateurs attendent de voir

>> plus d'infos sur [www.imprimatur.fr](http://www.imprimatur.fr)

Promis sous la présidence de Jacques Chirac, l'abaissement de la TVA dans la restauration va bientôt devenir effectif. L'Elysée, qui vient d'obtenir l'accord de l'Europe, a promis lundi de la faire passer de 19,6 % à 5,5 %. Surprise par l'annonce, la profession reste dubitative.



Malgré la crise, les restaurateurs proposaient 70 postes au forum emploi de Blaye lundi dernier. Photo O. M.

Mardi 10 mars, la France a obtenu l'aval de l'Ecofin, la réunion des ministres européens de l'économie et des finances, pour baisser le taux de la TVA dans la restauration. Lundi, Henri Guaino, le conseiller spécial du président de la République, déclarait au journal *Les Echos* que le taux serait fixé à 5,5 %, « à condition que la profession prenne des engagements forts sur les prix et l'emploi ».

Au forum emploi « Hôtellerie et restauration » organisé lundi après-midi à Blaye, l'annonce était au centre de toutes les conversations. Pour Célia Rodrigues-Minau, co-directrice du Pôle emploi et organisatrice de la rencontre, « la nouvelle a été accueillie avec beaucoup de méfiance. Mais on peut espérer à long terme qu'elle influera sur le nombre de recrutements ».

### Des restaurateurs incrédules

Pour Christine Lanfroid-Nazac, gérante d'une auberge à Blaye, difficile d'y croire, et plus encore de se projeter dans l'avenir : « Je préfère attendre que ça devienne officiel ». Autre sceptique, Jean-Michel Labarre, qui vient d'ouvrir un deuxième restaurant à Saint-André de Cubzac et qui recherche actuellement un serveur. Il s'interroge sur la faisabilité de cette réforme : « En tant que gérant d'entreprise, je sais compter. On n'est pas dupes : comment l'Etat pourrait-il bien nous faire cadeau

de près de 15 % de TVA ? » Il ne comprend pas non plus pourquoi cette décision intervient maintenant : « J'ai l'impression que le gouvernement souhaite juste se mettre une partie des électeurs dans la poche ». Pour ce restaurateur, la TVA à 5,5 % ne sera pas, de toute façon, une solution miracle : « Avec autour de 44 % de charges globales, baisser la TVA ne va pas résoudre tous nos problèmes. Et puis l'Etat va sûrement nous inventer une autre taxe pour compenser ».

### Pas d'effort sur les prix

Le fait que les pouvoirs publics aient indexé la réduction sur la bonne volonté de la profession en matière d'embauche et de baisse des prix ne fait pas non plus l'unanimité. Pour Richard Vantrepol, chef de travaux au lycée professionnel de l'Estuaire à Blaye, « la TVA à 5,5 % va au mieux nous permettre quelques investissements dans la décoration de la salle de notre restaurant d'application, mais en aucun cas nous ne pourrions baisser nos tarifs ». Christine Lanfroid-Nazac ne dit pas autre chose : « Si la baisse est effective, on commencera par moderniser notre établissement. Ensuite, on pourra peut-être revaloriser les

salaires de nos employés, qui le méritent bien. C'est après tout cela qu'on pensera éventuellement à recruter ». Les restaurateurs semblent d'accord sur ce point : augmenter les salaires de leur personnel serait l'une de leurs premières mesures. « Le turn over est très important dans la restauration. Les salariés sont difficiles à garder, à cause de nos conditions de travail, ex-

« On n'est pas dupes »

plique Cécile Labarre, associée à son mari dans la gestion de leurs restaurants. Nous voudrions pouvoir fixer les bons employés en leur proposant un meilleur revenu, même si l'on fait ce métier par passion et non pour l'argent ».

S'il devait avoir lieu, le passage de la TVA à 5,5 % n'entrerait en vigueur qu'à partir du premier janvier 2010. Les restaurateurs devront prendre leur mal en patience face à la crise cette année. Richard Vantrepol attire aussi l'attention sur la grogne que pourrait occasionner la réforme, « non seulement du côté des clients qui ne verront pas les additions s'alléger, mais aussi dans les autres secteurs qui voudront bénéficier d'un taux similaire ».

Cathleen Bonnin et Olivier Moizan



Photo Elise Roulet Renoleau

SOMMAIRE

p. 8  
Produire  
malin,  
consommer  
radin

p. 9  
Quand la crise  
s'empiffre

# L'affaire est dans le sac !

**Cours de l'Intendance, les magasins de sacs de luxe affichent un visage serein face à la crise**

« A force de parler de la crise, on ne sait plus si elle existe vraiment ! » Pour la directrice de la Fashion avenue, c'est évident : sa clientèle haut de gamme n'a pas réduit son budget shopping. Mais bien-séance oblige, il faut rester discret. La fameuse galerie de boutiques de luxe, bien cachée dans l'Hôtel Le Régent, est un repaire idéal pour ceux qui peuvent encore se faire plaisir. « Les clientes sont quand même un peu gênées de se pavaner dans la rue avec le dernier sac de fashionista ». En période de crise, cette clientèle devient de plus en plus indispensable aux marques de luxe. Pour Géraldine Dubois-Roumat, responsable de

la boutique Lancel, c'est grâce à la clientèle haut de gamme que le chiffre d'affaires ne baisse pas. « On a vu notre fréquentation diminuer de 30 % en moyenne, mais notre chiffre d'affaires est stable ». Des statistiques étonnantes qui s'expliquent par l'augmentation du panier moyen de la cliente, qui se situe entre 800 et 900 euros. Même la marque Longchamp, qui a toujours développé une gamme de sacs plus abordables, avoue ne pas ressentir la crise grâce aux clientes plutôt fortunées. « En fait, on continue à vendre nos sacs en toile à petits prix. Mais ce sont clairement les produits haut de gamme qui se vendent le mieux » assure Laurence Ardin, la responsable du magasin. Pour les clientes modestes, il est devenu hors de question de craquer pour le dernier sac à la mode. Elles attendront les soldes, à condition que

la démarque soit importante; « au moins 50 % de remise » précise Géraldine Dubois-Roumat, « sinon, elles n'achètent pas. » Une démarque aussi importante dès le début des soldes, c'est une première pour des magasins de luxe qui n'ont pas l'habitude de brader leur marchandise. Les responsables des boutiques de luxe ne se font pas d'illusions : les clientes aisées finiront elles aussi par être touchées par la crise, même à retardement. Leur manière de faire du shopping commence déjà à évoluer. « Elles viennent parfaire leur tenue à l'occasion de mariages ou de cocktails. » constate-t-on chez Lancel. « Leurs achats sont moins compulsifs et répondent plus à un besoin. » Notion toute relative pour cette clientèle.

Elise Roulet Renoleau et Cathleen Bonnin

## Les destockeurs font leur beurre

En ces temps de crise, les enseignes de destockage sont les rares commerces qui prospèrent grâce à leurs prix défilant toute concurrence.

**N**e cherchez plus à qui profite la crise. Les grands gagnants du marasme économique sont les magasins qui récupèrent les surplus ou les invendus dont les industriels et les distributeurs veulent se débarrasser. Les destockeurs revendent les articles en dégagant de petites marges. Et les clients achètent en masse, séduits par des prix imbattables.

### Les produits arrivent par lots

« Je me fournis auprès de magasins qui font faillite, qui sont en liquidation judiciaire, ou qui connaissent des sinistres », révèle Pascal Malifarge, gérant de l'enseigne Bordeaux pas cher. Dans son entrepôt, situé aux Chartrons, on trouve de tout : du vin, des vêtements, de l'électroménager, de la vaisselle, des meubles, et même quelques denrées alimentaires. Contrairement aux circuits de distribution classique, les produits arrivent par lots et changent en fonction des arrivages. Le destockeur pratique des réductions de l'ordre de 50 %, une recette qui lui vaut un certain succès. « Depuis le début de la crise, j'ai constaté une augmentation de la clientèle. Avant, les acheteurs étaient en majorité des familles aux revenus modestes. Désormais, les catégories plus aisées et les professions libérales n'ont plus honte de fréquenter le magasin », se réjouit le gérant. Chez Stokomani, les consommateurs, de plus en plus préoccupés par leur pouvoir d'achat, se ruent à la recherche des bons plans pour se nourrir et s'habiller. Au final, le groupe national de destockage a réalisé un chiffre d'affaires de 125 millions d'euros en 2008.

### Marques vendues à prix cassés

Le magasin bordelais, c'est 1500 m<sup>2</sup> de surface de vente, à deux pas du centre commercial Auchan Le Lac et de l'enseigne de hard-discount Leader Price. Un emplacement qui garantit du passage. « Nombreux sont les clients du Leader qui fréquentent aussi notre magasin, à l'affût des bonnes affaires », indique Jérémie, responsable adjoint de Stokomani Bordeaux depuis cinq ans. Des produits de marque vendus à prix cassés jalonnent les rayons : un litre de soupe Knorr à 2 euros, un rouge-à-lèvrès Gemey Maybelin à 2,95. « Ces prix d'achat déconnectés du coût de production nous permettent d'écouler rapidement nos stocks » avoue Jérémie. Une part minime des articles invendus est renvoyée à la centrale de Creil dans l'Oise pour y être définitivement liquidée. Si le destockage est largement plebiscité par les consommateurs en ces temps de dépression économique, les magasins spécialisés ne sont pas pour autant à l'abri d'un manque de marchandise. « Les fournisseurs gèrent de mieux en mieux leur stock pour limiter les dépenses. Cela nous oblige à élargir notre réseau d'approvisionnement au niveau mondial pour trouver des surplus », raconte Jérémie. Mais ce qui pèse en la faveur des destockeurs, c'est le raccourcissement du cycle de vie des produits, obligeant les fournisseurs à renouveler fréquemment leur offre et générant ainsi des invendus.

Marion Chantreau

## Soldeurs empoisonneurs ?

Les magasins de déstockage alimentaire proposent des articles dont la date limite d'utilisation optimale est proche. Et certains vont même jusqu'à vendre des produits qui ont dépassé la date limite de consommation. « Il nous arrive de contrôler des magasins de destockage où l'on trouve des aliments dont la date limite de consommation est dépassée, explique Anne-Marie Goutel, inspectrice principale à la Direction de la concurrence. Les denrées périmées sont alors immédiatement retirées de la vente et le destockeur encourt une sanction pénale. La profession de destockeur n'étant pas organisée et peu réglementée, nombreux sont les vendeurs qui cultivent le secret sur la gestion de leurs stocks. Tel est le cas de l'enseigne française Noz, leader en la matière. La gérante du magasin Noz à Saint-Emilion prévient qu'elle ne répondra pas « aux questions portant sur ses fournisseurs ». La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes va lancer une enquête nationale sur les pratiques de ces destockeurs alimentaires. Les inspecteurs vérifieront en priorité le bon étiquetage de la date limite de consommation.

Marion Chantreau

## La crise en 8 questions

Immobilière, financière, économique. Tout le monde a son nom à la bouche, mais qui la connaît vraiment? Petit questionnaire pour tester vos connaissances sur la crise.

**1) Si l'immobilier a augmenté de 60 à 80 % en France depuis 1998, de combien a-t-il augmenté en GB et en Espagne ?**

- a) Dans les mêmes proportions
- b) Il a doublé
- c) Il a triplé

**2) Aux USA, les dirigeants des banques qui reçoivent une aide exceptionnelle de l'Etat verront leur salaire limité à :**

- a) 800 000 dollars
- b) 700 000 dollars
- c) 500 000 dollars

**3) Quel pays de l'Union Européenne a la plus faible prévision de croissance pour l'année 2009 ?**

- a) L'Irlande (- 5)
- b) L'Estonie (- 4,7)
- c) La Lettonie (- 6,9)

**4) Quelle est la prévision du taux de chômage en Espagne pour l'année 2009 ?**

- a) 10,4 %
- b) 16,1 %
- c) 21,3 %

**5) Combien de sa valeur la livre sterling a-t-elle perdu depuis l'été 2007 ?**

- a) 127,3 %
- b) 15 %
- c) 30 %

**6) A combien le plan de relance français est-il chiffré pour le moment ?**

- a) 26 milliards d'euros
- b) 60 milliards d'euros
- c) 42 milliards d'euros

**7) Les banques pour se désendetter limitent leurs prêts vers les autres acteurs de l'économie, donc vers les consommateurs. Que représente la consommation dans le PIB des EU et de l'Europe aujourd'hui ?**

- a) Entre 65 et 70 % du PIB
- b) Entre 70 et 85 % du PIB
- c) Plus de 85 % du PIB

**8) Quel député européen vert a été un des fondateurs de l'école de la régulation, qui explique la crise comme un phénomène d'épuisement de la régulation ?**

- a) Noël Mamère
- b) Daniel Cohn Bendit
- c) Alain Lipietz

Réponses : 1-b / 2-c / 3-c / 4-b / 5-c / 6-a / 7-a / 8-c.  
10 % en France)

# Produire malin...

Des prix de plus en plus bas, comment l'économie low cost s'en sort-elle ?

Logan, LeaderPrice, et même Easy Look pour la chirurgie esthétique, l'économie low cost n'épargne aucun secteur. Son credo : des prix cassés. Une martingale gagnante en même temps qu'un nouveau modèle de production. Dans un contexte de paupérisation des sociétés, « l'économie low cost fonctionne comme un levier pour le pouvoir

d'achat », et apparaît comme un modèle économique d'avenir. Quelles sont ses stratégies gagnantes ?

**Réduire les coûts de fabrication.** La quantité fait loi. En achetant régulièrement des stocks importants, les enseignes low cost disposent d'une grande marge de négociation pour réduire les prix. Plusieurs scandales ont ainsi éclaté. « Les discounters exercent une énorme pression sur les fabricants. Ce qui amène les ouvriers, dans les pays producteurs, à travailler dans des conditions déplorables », s'indigne Gisela Burckhardt de la Clean Clothes Campaign. L'association a mené l'enquête auprès de six fournisseurs de Lidl au Bangladesh et a interrogé près de 140 ouvrières. Enseignements tirés : seules six d'entre elles avaient un contrat de travail, elles

s'échinaient jusqu'à 14 heures par jour et parfois sept jours par semaine. Plus de 90 % des ouvrières gagnent entre 14,30 et 29,70 euros par mois.

**Réduire les coûts à l'achat.** Moins cher mais aussi moins de choix, l'économie à l'achat passe par une standardisation de la production. Le hard discount, ce sont cinq cents références par magasin au lieu de cinquante mille dans un hypermarché standard.

**Réduire les frais de fonctionnement.** Un personnel polyvalent, des surfaces réduites, et des services limités. Sur une compagnie aérienne low cost, par exemple, l'hôtesse de l'air est également femme de ménage. Même formule chez les harddiscounters : le chef de magasin passe la serpillière et fait la caisse. Et les caissières doivent également remplir les rayons et faire de la manutention.

Les économies sont également réalisées sur le matériel. Rien de superflu, exit les emballages, trop coûteux, pas de chaise aux caisses, aucune décoration ni fioriture. Les salles d'attente dans les aéroports low cost sont comme dénudées : pas de fauteuils, pas de tapis roulant. C'est le prix à payer, si l'on peut dire, pour que son billet d'avion coûte moins cher.

Mais au final, le résultat est là : le même panier de courses peut être jusqu'à 88 % moins coûteux dans un magasin hard discount.



Photo M.C.

« Il n'y a pas de petites économies », « acheter malin » : la nouvelle secte du low cost fait des adeptes.

Tous le crient haut et fort, riches comme précaires, « oui nous achetons au hard discount, oui nous voyageons sur Ryanair, oui nous achetons nos vêtements en promotion sur le net ». Selon une étude de l'Observatoire Cetelem de la Consommation, en 2008, ils étaient plus de 86 % en Aquitaine à fréquenter les magasins Lidl et Aldi, dignes ambassadeurs du hard discount. Ces mêmes enseignes, après un creux de la vague, sont revenues en force, grâce à la crise. Alors que Carrefour perdait 3 % de part de marché, le maxidiscout en gagnait 1,3. Le budget moyen annuel consacré aux achats dans ces magasins a atteint 507 euros en 2008 contre 488 l'année précédente. Hausse des bénéfices, mais surtout, ces enseignes low cost captent un public de plus en plus large. « Même si les 35-50 ans et les familles nombreuses restent le cœur de cible du hard discount, les frontières se fissurent petit à

petit. Ces lieux sont également fréquentés par les plus de 50 ans qui disposent pourtant d'un plus fort pouvoir d'achat », analyse l'association des consommateurs UFC-Que choisir.

L'enseignement est alarmant, symptôme d'un pessimisme ambiant. Avec la crise, l'avenir apparaît plus sombre que jamais et le moral est au plus bas. L'indicateur du moral des Français a dégringolé à -44 points en janvier dernier. Trois points seulement au-dessus de son pire score. Les Français ne croient plus à l'augmentation future de leurs salaires. Résignés, ils élaborent des tactiques d'optimisation de leurs achats. Le nouveau paradigme part d'un constat noir : à l'avenir, nos revenus ne vont pas réellement augmenter, ce qui peut encore augmenter, c'est, à budget équivalent, notre pouvoir d'achat. Grâce à l'économie low cost, on peut acheter plus pour le même prix. Les 20 % économisés à l'achat d'un billet d'avion

Easy Jet pourront être dépensés ailleurs. Comment faire plus, avec des moyens moindres ?

« Après des décennies d'effort pour augmenter le rendement du travail et nos salaires, nous nous tournons vers une logique consistant à augmenter le "rendement de notre pouvoir d'achat" », se déssole Denis Ettighoffer, consultant en organisation. La calculatrice dans la poche, l'acheteur de demain manie avec aisance les comparateurs de prix, et farfouille sur Internet pour trouver la bonne affaire. On assiste déjà à la multiplication des communautés d'achats coopératives, et à l'explosion des ventes « C to C », vente directe entre particuliers. Optimiser son revenu et même plus. En 2006, un jeune Chinois est allé jusqu'à mettre en vente son âme sur Internet.

Claire Burckel et Lucile Chevalier

# Consommer radin

# Les menus de la communication

Et si la crise permettait aux restaurateurs de faire de la publicité à moindre frais ? C'est l'idée qui a traversé l'esprit de plusieurs chefs bordelais.

Le Bouchon Bordelais dirigé par Frédéric Vigouroux, a lancé lundi soir une nouvelle formule. Ce jour-là, le client jugera seul du prix qu'il acceptera de payer pour son repas. Pour ce concept, le restaurateur et sa compagne se sont inspirés d'un restaurant anglais et du lancement sur Internet de l'album de Radiohead en 2007 : « On le téléchargeait et on payait ce que l'on voulait ». Le but, Frédéric ne s'en cache pas : communiquer à moindre frais. « J'ai ouvert il y a trois mois, et si je veux faire parler de moi tout en collant à l'actualité, la crise est une aubaine. »

## Des menus imaginatifs

Un coup de pub auquel d'autres avaient déjà pensé. Les restaurateurs bordelais rivalisent d'imagination pour créer des menus attractifs. A l'instar du jeune chef, les établissements El Asador et La Cassolette ont lancé des « menus crises ». Bernard Nadaux, propriétaire d'El Asador propose son menu du mardi midi à 4,50 € (contre 11,90 € le reste du temps). Dans un article publié sur bordeauxactu.com, Arnaud et Nicolas Barde, les patrons de la Cassolette assument le buzz créé

autour de leur « menu bourse » dont le prix varie en fonction du CAC40. De 17,90 €, son prix a chuté jusqu'à 15, 20 € le mois dernier.

## Des menus attractifs

Tous ces patrons d'établissements ont donc une stratégie en commun : ils préfèrent attirer le chaland en faisant preuve d'imagination plutôt que d'acheter des espaces publicitaires. De l'aveu des gérants de la Cassolette, un plan-com à l'année leur reviendrait plus cher. Mais pas question de brader leur cuisine pour autant. « Mon but est de faire découvrir ce que je propose aux gens, pour qu'ils reviennent plus tard. Je n'ai pas transformé mon établissement en « Restos du cœur », même si je suis content de permettre à ceux qui n'en n'ont pas les moyens de manger au restaurant » insiste Bernard Nadaux. Un avis partagé par son confrère du Bouchon Bordelais. « Je ne propose pas une cuisine au rabais. Je vais tout faire pour que les gens payent le plus possible. C'est à moi, avec la plus-value que j'apporte aux ingrédients, de les conquérir. »

## Des menus économiques ?

Offrir la même qualité à moindre coût est-il vraiment avantageux ? Pas sûr. De tels abattements

coûtent cher. Bernard Nadaux avoue qu'il s'y retrouve à peine malgré les 120 couverts qu'il sert chaque mardi midi. « Quitte à perdre de l'argent, autant le faire dans quelque chose qui me permettra d'en perdre un peu moins par la suite », souligne Frédéric Vigouroux. Il a accueilli l'abaissement de la TVA dans la restauration à 5,5% avec joie ; il peut le répercuter sur la note. Et puis, il négocie les prix avec ses fournisseurs qu'il connaît depuis dix ans. « Je m'attends à une diminution de mon chiffre d'affaires. Les gens n'évalueront pas forcément les plats à leur juste prix. Il y aura forcément quelques pique-assiettes, mais je reste confiant. Payer deux ou trois euros pour tout un repas, il faut assumer ! », lance-t-il. Si Frédéric Vigouroux n'a pas encore réfléchi à la durée de l'opération, Bernard Nadaux, si. Après le 31 mars, ses tarifs reviendront à la normale. « Une telle opération ne peut pas durer. J'ai un commerce à faire tourner... » Et si même un seul client revient, l'objectif sera rempli.

Béatrice Bochet



Le plan de communication fonctionne. Photo B. Bochet

# Les vignerons « indés » se rient de la crise

20 000 amateurs de bonnes bouteilles se sont rendus le week-end dernier au Salon des vignerons indépendants, à Bordeaux-Lac. Deux milliers de visiteurs de plus que l'an dernier, de quoi conclure sans trop se mouiller que le secteur supporte bien la crise.

Un vigneron indépendant fabrique son vin de A à Z. De son vignoble ne sort que du vin en bouteille. Un indépendant ne traite pas ou peu avec les négociants, et vend donc la plus grande partie de sa production directement aux particuliers. Son chiffre d'affaires n'est pas soumis aux aléas des cours du vin. Alors que le circuit classique de distribution du vin subit de plein fouet la crise économique actuelle, les vignerons regroupés sous le label « indépendant » s'en sortent aujourd'hui très bien. Certains s'en sortent même beaucoup mieux que l'année passée. C'est le cas des producteurs de vins effervescents, qui bénéficient de la hausse du prix des champagnes.

Une réussite qui passe par la relation directe avec les clients, que les vignerons sont de plus en plus nombreux à venir tenter de séduire dans des salons spécialisés comme celui de Bordeaux. « Les vignerons doivent aujourd'hui faire plus que

produire du bon vin. Il faut aller à la rencontre des particuliers, pour se créer un réseau. Cela prend du temps, mais la fidélité du client est à ce prix » explique Jean-Claude Sol, producteur en Languedoc Roussillon. « Les salons ont été à la base de tout. Ils permettent de nouer des contacts durables et de se constituer une clientèle, même au-delà des frontières françaises », renchérit son épouse.

## Baisse des ventes à l'export

La nature de la clientèle visée par les vignerons indépendants, plutôt aisée, est évidemment pour quelque chose dans la stabilité de leur chiffre d'affaires. Crise ou pas, elle ne semble pas prête à se priver de bon vin. « Les gens qui ont des problèmes d'argent ne fréquentent pas ce genre de salons. Ici ne viennent que de vrais amateurs de bonnes bouteilles. Ils se fixent peut-être un bud-

get avant le salon, mais une fois dans les allées, ils achètent selon leurs coups de cœur » assure Alexandre Cady, producteur du Val de Loire. Mais le palais n'est plus le seul juge. Le contenant tend à s'imposer comme aussi important que le contenu. A produit de qualité équivalente, les vignerons qui vendent le mieux sont ceux qui savent proposer le packaging le plus attractif. Les étiquettes se font de plus en plus artistiques. Elles doivent inviter à la dégustation.

Le label indépendant ne rend pourtant pas imperméable à la crise. Les vignerons qui en ont fait le choix vendent souvent une partie de leur récolte à l'export, et c'est là que le bât blesse : les chiffres de ventes vers l'étranger sont en très forte baisse. Les vignerons français n'ont donc jamais tant eu intérêt à se concentrer sur le marché hexagonal.

Kael Serreran et Olivier Moizi

# Et Dieu créa le rire

Rire de la religion, c'est marcher sur des œufs. Pourtant, certains pratiquants savent manier l'autodérision. Tout en s'imposant des limites. Ils expliquent qu'on peut être religieux et funky.

Que fait une mère juive quand son fils se lève la nuit pour aller aux toilettes ? Réponse : elle refait son lit ! Ce genre de blague, on en connaît tous. Mais plaisanter sur la religion et les religieux reste un sujet sensible. « La foi est généralement considérée comme sérieuse et solennelle. On rit rarement dans une église, une mosquée ou une synagogue », explique Odon Vallet, historien des religions. Sans blague ? Les pratiquants ne sont pas tous de cet avis. Après tout, croyant n'est pas forcément synonyme de coincé. L'humour religieux repose souvent sur des clichés : du juif radin à l'arabe voleur, tout le monde en prend pour son grade. Claire, 21 ans, scout de France et catholique, en entend tous les jours : « La famille catholique nombreuse et coincée où tous les enfants jouent d'un instrument de musique, ça me fait rire ». Il en est de même pour Hannah, 21 ans et membre de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) : « Moi j'ai un gros nez, on me charrie car c'est un cliché sur les juifs mais ça



m'est égal, j'en rigole beaucoup ». C'est parce qu'elles sont connues de tous que ces moqueries sont drôles. Pour Alain Nakache, rabbin de Bordeaux, ces stéréotypes sont « de bonne guerre ». Ils permettent une remise en question constante des principes religieux. L'autodérision, c'est comme une « soupape de sécurité » pour une pratique saine de la religion. L'humour est selon lui un bon moyen de

faire la part des choses entre ce qui est grave et ce qui ne l'est pas.

## Scandale !

Alors peut-on vraiment rire de tout ? « Oui, mais pas avec n'importe qui », pour reprendre les mots de saint Pierre Desproges. On plaisante d'abord sur ce qu'on connaît le mieux. « Si on ne rit pas de sa propre religion, difficile de rire de celle des autres », remarque le père Jean Rouet, prêtre de la paroisse Notre-Dame. En France, on compte quatre religions dominantes : catholicisme, islam, judaïsme et protestantisme. « Le problème, souligne Odon Vallet, c'est que nous sommes dans une société pluri-culturelle, où plusieurs religions cohabitent ».

Cette diversité confessionnelle a souvent donné lieu à des tensions. En 2006, Charlie Hebdo reprend les caricatures de Mahomet publiées par un journal hollandais. En pleurs, le prophète se lamente : « C'est dur d'être aimé par des cons ». Scandale ! L'Union des organisations islamiques de France attaque la publication en justice et dénonce un amalgame entre intégristes et musulmans. Le journal est relaxé en mars 2008. Pour Ali, Algérien de 30 ans : « Ces publications ne m'ont pas fait rire, mais il est clair que la réaction du monde musulman a été excessive. »



Ces portraits ont été réalisés par J. R. et Marco et affichés sur le mur de séparation entre Israël et la Palestine en 2007. Photos J. R.



**Franck, 24 ans :**

« Le rire est surtout une arme de défense »



## Sujets tabous

Parfois, le message ne passe pas et humour peut alors facilement rimer avec provocation. Une frontière qu'il est nécessaire de savoir délimiter pour pouvoir rire sans ambiguïté. « Certaines blagues sont drôles, d'autres peuvent s'avérer blessantes », constate le père Jean Rouet. Irrespect, mépris : quand on s'attaque aux communautés religieuses, c'est aussi avec le racisme qu'on flirte. Mais justement, où est la limite ? Chrétiens, juifs et musulmans s'accordent pour dire que l'important, c'est le respect de l'autre. A cette condition, on peut vraiment rire de tout. Ou presque. Certains sujets restent encore difficilement abordables. C'est le cas de la Shoah. Quel est le point commun entre un juif et une pizza ? Il finissent tous les deux au four. « Ce genre de blague circule beaucoup et m'insupporte », s'énerve Elias, 22 ans, vice-président de l'UEJF à Bordeaux. Dans



**Alain Nakache :**

« L'humour est une soupape de sécurité pour vivre sainement sa religion »

l'humour juif, le rire ashkénaze, d'Europe de l'Est, se distingue du rire séfarade, d'Afrique du Nord. « Le rire est surtout une arme de défense », songe Franck, étudiant en philosophie. « C'est pour cette raison qu'on parle beaucoup d'humour yiddish. Ils ont une grande capacité d'autodérision, parce qu'ils ont vécu la Shoah. C'est un humour qui n'est pas spontané et qui est au fond assez mélancolique ».

## Rire pour mieux réfléchir

« Utiliser l'humour sans une finalité précise, ça ne sert à rien. Moi, lors de la prière, je m'en sers pour transmettre des idées aux juifs qui m'écoutent », confie le rabbin de Bordeaux. Même son de cloche pour son homologue catholique, qui n'hésite pas à faire rire les fidèles aux messes dominicales. L'humour prend ici une toute autre dimension : pousser à la réflexion. Se marrer pour mieux saisir les idées qui sont évoquées, une pédagogie qui semble faire ses preuves pour ces religieux. Pour Alain Nakache, l'ironie s'applique aussi au quotidien. Aussi, lorsqu'il nous raccompagne à la fin de l'entrevue, une porte automatisée nous empêche de sortir à cause d'un système de sécurité sophistiqué. « C'est bien un truc de juifs ça encore ! ».

Aline Brillu, Julie Delvallée, et Adèle Salmon

# « Dieudonné ne me fait pas rire »

Rencontre avec Michel Onfray, philosophe, auteur de « Traité d'athéologie », Grasset, 2006

## Comment expliquez-vous la frilosité ambiante à rire de la religion ?

Nous assistons depuis quelques années à un retour en force de la religion, et plus précisément de l'intolérance religieuse. Au Moyen-Âge, les extrémistes brûlaient les impies sur des bûchers. Aujourd'hui, ils n'ont plus les moyens de le faire mais la logique reste la même. Ces gens veulent instaurer un délit de blasphème. L'affaire des caricatures de Mahomet prouve que le droit protège la liberté d'expression. Je ne vois pas ce qu'il y a de caricatural à représenter Mahomet avec une bombe, lorsqu'on sait qu'il était un guerrier sanguinaire.



Photo D. R.

## Pensez-vous que cette réticence à plaisanter sur la religion est propre à notre époque ?

Depuis Mai 68, le politique n'intéresse plus personne et l'idéologie n'est plus dominante. En 1970, Gilles Deleuze parlait « d'athéisme tranquille » mais aujourd'hui, la religion a repris le dessus. C'est pourquoi nous vivons aujourd'hui un athéisme intranquille, qu'il faut continuer à défendre.

## Quelles sont les limites à rire de la religion ?

Il est primordial de respecter la dignité des gens. La seule limite au rire est le droit. Mais on ne peut pas judiciaireiser tous nos propos en permanence. L'important est la constance avec laquelle on traite la religion. Siné, par exemple, est l'un de ceux qui s'attaque le plus clairement à la religion, en affichant son athéisme. Il traite Dieu de la même façon, qu'il soit arabe, juif ou chrétien. Toute la nuance réside entre le bon et le mauvais goût.

## Dieudonné vous fait-il rire ?

J'ai beaucoup de mal à l'écouter. Il est grossier, raciste et antisémite. L'humour est pour lui un prétexte pour avancer ses positions politiques extrémistes. Evidemment, on peut plaisanter sur les juifs et sur les croyants en général. Mais ce n'est pas la même intention quand un juif fait de l'humour juif et quand un antisémite fait des blagues sur les juifs. Je pense que l'humour n'existe pas en tant que tel. C'est l'humoriste qui le crée. Or l'humoriste est un homme avec des convictions, un caractère et des idées. Il les fait passer inévitablement dans ce qu'il fait.

Propos recueillis par Adèle Salmon et Michel Veron

# Et les textes dans tout ça ?

Dans les textes sacrés, on ne se tord pas franchement de rire. Le seul épisode qui pourrait dérider le lecteur se trouve dans la Genèse (XVIII-12) quand Abraham apprend à sa femme Sarah qu'elle est enceinte alors que son vieil âge ne le lui permet plus. Envisageant cette hypothèse, celle-ci ose rire. Cette pointe d'insolence lui vaut d'ailleurs bien des critiques dans les versets suivants, et elle-même s'excuse pour sa réaction honteuse. Pas de quoi se dilater la rate. Dans la Torah, quelques figures sont parfois tournées en dérision, la moquerie est aussi de mise dans le Coran, mais là encore, parler de rire serait excessif. Pourtant, dans l'Antiquité, les dieux eux-mêmes, du sommet de l'Olympe, « éclataient d'un rire tonitruant » pour se moquer de leurs propres travers. Oui mais dans les religions monothéistes, ce n'est pas permis. Le rire est davantage assimilé à Satan, qui se réjouit de ses actions peu chrétiennes. Donc rire de la religion, pourquoi pas, mais rire dans la religion... blasphème !

J. D.

# Dieu je kiffe ton nom

Meshak, Delphine et Audrey ont fait le pari d'affirmer leur foi chrétienne sur des musiques urbaines. Ils pratiquent leur religion avec recul, mais jusqu'à un certain point.

Crâne rasé, lunettes de soleil et montre bling bling au poignet : Meshak est un jeune rappeur de 25 ans. Mais ses textes ne parlent pas de voitures tunnées ni de filles siliconées. Il préfère « servir Dieu par la musique et répandre la parole de l'Évangile ». Pour lui, pas question de se revendiquer évangéliste ou religieux. Il est un « électron libre » qui reconnaît Jésus et la Bible comme seuls piliers de la chrétienté. Avec des amis, Meshak a créé Konnexion, un collectif de rappeurs qui désirent affirmer leur foi en musique. Delphine et Audrey, deux sœurs jumelles de 24 ans, forment le groupe Eden, produit par Konnexion. Sur un air de R'n'B nonchalant, les sœurs entonnent des paroles telles que : « Seul Dieu peut nous faire pousser des ailes, nous ramène à l'essentiel ».

## Casser des clichés

La religion, ces jeunes s'y consacrent au quotidien tout en profitant de la vie. Dieu est sacré mais le recul sur la pratique religieuse aussi. Ils sortent avec des amis, fréquentent les bars, ne s'interdisent rien. Sauf de se retrouver « debout, tout nu, à danser sur le bar », plaisante Meshak. Et, au fait, peut-on rire de la religion ? Oui, mais jusqu'à un certain point. Le sketch des Inconnus, « Jésus II le retour », continue de faire rire le rappeur. Pour lui, représenter Jésus en Sylvester Stallone, criant :



Delphine, Meshak et Audrey vibrent sur la religion. Photo L. C.

« Vous allez vous aimer les uns les autres, bordel de merde ! », c'est tourner la religion en dérision. Et c'est surtout casser des clichés avec succès. Mais représenter Jésus, à côté de curés pédophiles, dans le même esprit que les caricatures

de Mahomet ? Là, pas d'accord. « Ce genre de dessins touche des valeurs humaines. Ça a des répercussions néfastes sur la société. »

A. S.

# La vérité, on rigole!

Le Bordelais Richard Zéboulon en a fait un recueil et un spectacle. Des blagues remplies de stéréotypes sur les juifs, par les juifs et pour les juifs.

C'est le thème du nouveau film de Gad Elmaleh. Un nouveau riche mégalomane et excessif qui veut à tout prix montrer qu'il en a... de l'argent. Le thème est vu, revu et rabâché. Pourtant ça marche. Moquerie ? Non, autodérision. Du moins, c'est l'avis de Richard Zéboulon. Ce Bordelais touche-à-

tout est l'auteur d'une « Petite anthologie de l'humour juif », un recueil en deux tomes des blagues juives les plus caustiques. Preuve que les juifs ont bien une relation particulière avec l'humour. « Je dirais même que l'humour est essentiellement juif », s'amuse Zéboulon. En vingt ans, ce « tune », comprenez tunisien, a compilé les histoires drôles entendues lors des bar-mitsva, mariages et autres repas de famille pour en faire un ouvrage, puis un spectacle. Et on peut dire qu'il n'épargne pas les clichés : rapport à l'argent, rabbins, chabbat et bien sûr les mères juives. Tous les poncifs du genre y passent. Mais puisqu'ils font rire, pourquoi s'en priver ? « Vous savez, les mères juives sont réellement obsessionnelles ! » se défend Richard Zéboulon « C'est pour ça qu'il y a autant de psys chez les juifs ! ».

## Avec des pincettes

Mieux que l'humour sur les juifs, l'homme préfère parler d'humour juif. « Les juifs savent parfaitement se tourner en dérision. Nous sommes

les premiers à nous moquer de nous mêmes ». Mais jusqu'où ? Pour Zéboulon, tout est dérisoire. L'humour juif n'a pas de tabous. Même pas la Shoah. Encore faut-il savoir en rire. « Vous savez pourquoi, lors de la déportation, la moitié des trains qui partaient pour Auschwitz étaient remplis d'eau minérale ? Parce que le slogan était : Buvez, éliminez, buvez... », raconte-t-il. « C'est l'arrière grand-mère de mon fils, partie-civile au procès Papon, qui racontait cette histoire. C'est sûr que si c'est Le Pen qui la raconte dans lors d'un congrès du Front National, c'est tout de suite moins drôle ». Elle est bien là, la limite. La force de l'humour juif, c'est surtout qu'il est fait... par des juifs, précaution contre l'antisémitisme. « C'est vrai que c'est mieux d'en rire quand on est dans le sérail », reconnaît Zéboulon.

A. B.

« Le Zéboulon, petite anthologie de l'humour juif », opus 1 et 2. Editions Le bord de l'eau

# Ayatollah comédie

Avec l'affaire des caricatures de Mahomet, l'heure n'est pas à la grande poilade religieuse. Et pourtant, depuis le 11-Septembre, des Etats-Unis à la Norvège, des « Ayatollah de la comédie » prêchent la bonne parole.

Peut-on rire de l'islam sans risquer la fatwa ? S'imaginer qu'une histoire de Toto musulman puisse provoquer le djihad est un brin excessif. Mais avec ces histoires de foulard à l'école, de divorce pour non-virginité, de mosquées interdites en banlieues, largement relayées dans les médias, les préjugés vont bon train. « Pourtant l'islam tel qu'il est vécu par la majorité des cinq millions de musulmans que compte notre pays, repose sur des valeurs de paix, de tolérance et de respect de la différence », tempèrent les fondateurs du premier site français de comédie islamique, A part ça tout va bien.\*

Une comédie islamique ? On connaît les blagues juives avec ses cortèges de mères-poules, mais à quoi ressemblent les sketches musulmans ? Une adolescente qui arbore le voile pour mieux « choper la perle rare », un père condamné au sevrage de bière et de jambon par son fils fanatique... Les petites vidéos d'A part ça tout va bien, mises en ligne en octobre dernier, sont de véritables miroirs grossissants des travers de chacun, qu'il soit musulman ou pas.

## « Faire du choc des civilisations une blague »

Outre-Atlantique, le phénomène est plus ancien.



Selon le comédien Peter Ustinov, « la comédie est une façon de dire des choses sérieuses. » Photo A. B.

En réponse aux conséquences désastreuses du 11-Septembre, Azhar Usman, surnommé « l'Ayatollah de la comédie », a choisi l'humour. Montrer qu'être musulman ne rime pas avec kamikaze : c'est ainsi que commence son one-man show, « Allah made me funny ». 46 pays, et cinq continents ont déjà pu s'écrouler de rire devant ce spectacle. La Grande-Bretagne et la Norvège

ne sont pas en reste. Elles aussi font partie de la sphère de la comédie islamique. Shazia Mirza pour l'île britannique et Saban Rehman pour les Nordiques se moquent ouvertement des imams et autres docteurs de la foi. Au départ, tous partagent la même volonté : « faire du choc des civilisations une blague ». Un combat contre les peurs avec pour arme le rire. Peter Ustinov, comédien et metteur en scène britannique, n'affirmerait-il pas que « la comédie est une façon de dire des choses sérieuses » ?

## « De quel islam vous parlez ? »

A en juger par les réactions du grand public, ces prophètes du rire visent juste. Sur le site d'A part ça tout va bien, le débat prend place après le visionnage. Le forum croule sous les commentaires pas toujours élogieux. G-Killa s'insurge : « Non franchement de quel islam vous parlez ? De nos jours, il suffit de se foutre de la gueule des musulmans pour connaître la célébrité. » Alors qu'un anonyme s'empresse de féliciter l'initiative : « Drôle et humain, c'est de la poésie. Merci. ». Et comme devant toute « poésie », le spectateur est seul et en retire ce qu'il veut bien. Zangro, le réalisateur des sketches, s'en amuse. « L'auditoire non-musulman s'enthousiasme : enfin, l'islam se décoinçait et est prêt à l'auto-dérision. Quant au public musulman, il est ravi de voir que les occidentaux reconnaissent leur étroitesse d'esprit. »

Lucile Chevalier et Gabriel Pereira

\*www.apartcatoutvabien.com



# Detective, what else?\*

Manuel Montaud, jeune détective bordelais, parle ouvertement de sa profession. Rencontre avec un privé bien dans ses baskets.

« **Magnum pour le côté humain, Columbo pour la technique et Nestor Burma pour le style** » : Manuel Montaud, jeune mais déjà rompu à l'enquête, ne manque pas d'auto-dérision. En réalité il ne cultive pas de style particulier. Lunettes de soleil, jean, baskets, t-shirt noir : un look ordinaire, idéal pour une filature. « La première qualité d'un détective c'est la discrétion. » Faut dire que sa bécane, un vélo de la mairie de Bordeaux, passe plus inaperçue que la Ferrari 308 GTS rouge décapotable de Magnum. « Etre détective, ce n'est pas un fantasme, c'est un métier. »

**A 31 ans, Manuel vient de s'installer à son compte.** Il traque ses proies 7 jours sur 7, la nuit aussi. Le côté indépendant du métier lui plaît. « Je n'ai pas de limites territoriales. J'ai toujours des vêtements de rechange dans la voiture, des cartes bleues et un peu de liquide au cas où. Je peux me retrouver en un clin d'œil à Saint-Jean-Pied-de-Port comme dans le 16<sup>e</sup> à Paris. » Généraliste, il est surtout contacté pour des affaires civiles, le genre adultère, disparitions, etc. Il vend aussi ses services à des entreprises. Moins rock'n'roll mais plus lucratifs, les cas de fraudes commerciales ne manquent pas : concurrence déloyale, vol de dossier, espionnage industriel... Pour les firmes, recourir à un privé peut rapporter gros. Il cite le cas d'une petite entreprise sur le point de fermer boutique : « Mon client avait un employé en arrêt maladie depuis plus de six mois. J'ai découvert

qu'il travaillait au black pour le concurrent. J'ai en quelque sorte sauvé la boîte. »

**Mais « Manu » n'est pas du genre satisfait.** Sur certaines affaires, il se régale. « Il n'y a pas que des histoires glauques. Récemment une grand-mère m'a demandé de retrouver sa petite-fille. Elle avait 20 ans, et elles ne s'étaient jamais rencontrées. C'est ce genre d'histoires qui me font adorer mon métier. » Parfois l'issue est moins glorieuse. Emmanuel raconte volontiers ses cas-seroles. « Sur l'une de mes premières affaires, je me suis fait surprendre en pleine filature, mal caché derrière un poteau. Le mari de ma cliente m'a poursuivi dans la rue. »

**A l'écouter, on croirait qu'il est devenu détective comme d'autres postier.** Etudiant à Bordeaux, il avait remarqué une enseigne de privé sur le cours de la Marne. Quelques années plus tard, Manuel n'est pas très emballé par sa carrière de commercial. La plaque resurgit dans sa mémoire. Il les contacte, à tout hasard. Se renseigne sur la profession. On le rencarde sur une formation spécialisée. Il lâche tout et entame sa reconversion. Au menu, neuf mois d'entraînement avec quinze autres apprentis Sherlock : photographie, techniques de filature et cours intensifs de droit. Les qualités indispensables ? « Il faut une grande honnêteté, on est des professionnels de la manifestation de la vérité. »

**Manuel Montaud revendique son appartenance**

**à une nouvelle génération,** plus réglementée : un décret oblige désormais les jeunes détectives à être diplômés d'une formation reconnue. L'objectif est d'écarter la profession, souvent polluée par des vieilles barbouzes. « Il ne sera plus possible pour de vieux flics de se reconvertir en privé et cela évitera les copinages douteux. » Les nouveaux arrivants, comme Montaud, voudraient parler d'une seule voix. Le mois dernier les états généraux de la profession ont contribué à ce corporatisme naissant. Pas si solitaires, les détectives s'entraident parfois : « Dès que je me suis installé à Bordeaux, j'ai appelé tous mes confrères. Certains ont été surpris, d'autres sont devenus des collaborateurs depuis. »

**Son affaire tourne plutôt bien.** Il a en moyenne trois clients à la fois. De 60 à 100 euros de l'heure, l'avenir ne l'inquiète pas. Sans être bégueule, il se paye même le luxe de refuser certaines affaires. La dernière en date : « Un homme d'origine algérienne soupçonnait sa femme d'adultère. Il m'a demandé de trouver quatre témoins pour la surprendre en flagrant délit. Il m'a dit que je pouvais aussi filmer l'acte sexuel, seules preuves valables sous la loi du Coran. » Emmanuel raconte cette histoire sans mépris, l'air bonhomme. Il décline simplement ce genre d'offres. Question de principe.

**Pauline de Saint Remy et Benoît Renaudin**



« Je peux me retrouver en un clin d'œil à Saint-Jean-Pied-de-Port comme dans le 16<sup>e</sup> à Paris. »

Photo P. de S. R. et B. R.

\*En français : « Détective, quoi d'autre ? » Ne me dis pas que t'as eu besoin de la traduction !



## Cuba y es-tu ?

### Ca va couper net



La loi Création et Internet, en débat à l'Assemblée depuis une semaine, a déclenché une vraie bataille sur la toile.

Ils ont beau aimer les artistes, enfin surtout leur musique et leurs films, les pirates sont doués. Toujours un clic d'avance. Pas seulement pour télécharger de la musique gratuitement. Ils ont d'autres talents. L'UFC que choisir, association de défense des consommateurs, a créé en 2008 le site ca-va-couper.fr. Un site de combat où quatre vidéos illustrent la loi ou, plus exactement, la démontent. Le héros ? Dédé, un officier loufoque mandaté par le gouvernement pour traquer les pirates. Entre hache et dynamite, il pourchasse les pirates, les resquilleurs, ces délinquants qui téléchargent illégalement de la musique sur Internet. Pour sensibiliser les internautes, Dédé a de l'humour. Il vous permet d'envoyer de faux mails à vos amis, ou ennemis. Ils croiront alors avoir été flashés en train de télécharger. Ouf, ce n'est qu'une blague. Pour le moment.

Du coup, le gouvernement a lancé sa contre-offensive. Avec l'aide des producteurs, les services chargés du dossier ont fabriqué le site jaimelesartistes.com. Une armée de plus de 10 000 créateurs a signé une pétition qui soutient cette loi. Besson, Semoun, et bien d'autres soldats de la création ont tourné des clips vidéo pour défendre leurs œuvres. Ils se défendent de vouloir fliquer les internautes. Des mouchards ? Jamais. Seulement des filtres pour contrôler le type de fichiers téléchargés. Délation ? Nullement. Juste une étroite collaboration avec les fournisseurs

d'accès, obligés de fournir l'adresse IP de leurs abonnés. La loi Création et Internet prévoit d'envoyer deux avertissements par mail au pirate pris en flagrant délit de téléchargement illégal. Son fournisseur d'accès à Internet aura pris soin de dévoiler son adresse à l'Hadopi (Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet), qui pourra dès la troisième fois couper la connexion Internet. Le pirate, privé de connexion, continuera à payer son abonnement. Fiché dans toute la France, il ne pourra pas souscrire d'autre abonnement pendant la durée définie par l'Hadopi. Habilement, jaimelesartistes.com qui, lui, défend les artistes, et surtout leurs droits d'auteur, oriente l'internaute, même pirate, vers les offres de téléchargement légal. Oui, les artistes ont beaucoup perdu, les majors aussi, depuis l'explosion du téléchargement sur Internet : 482,8 millions d'euros en quatre ans.

Un brin de culpabilité envahirait-il nos pirates ? Pas le moins du monde. Organisés en commando, ils ont livré une lutte acharnée qui a fait plier le site jaimelesartistes.com, contraint à la fermeture temporaire samedi. Les défenseurs de la loi Création et Internet ont perdu une bataille, pas la guerre. La prochaine arène est garnie de fauteuils rouge sang, ceux de l'Assemblée nationale.

**Claire Burckel**

Du 11 au 17 mars, le festival de Pessac mettait à l'honneur le cinéma latino-américain. « Y mucho más » prévenait l'affiche. Mais sur place, y'a comme un doute.

Programme alléchant que ces 26<sup>es</sup> rencontres du cinéma latino-américain, organisées par l'association bordelaise France Amérique Latine 33 (FAL 33) et le cinéma Jean-Eustache de Pessac. Six jours de projections, et le mérite de proposer aux Bordelais quelques instants d'évasion. En compétition cette année, sept documentaires franco-mexicains, colombiens et argentins, la plupart éclairés par les propos de leurs réalisateurs, invités pour l'occasion. Hors compétition, quatre fictions latino-américaines et un programme de courts-métrages cubains se disputaient l'affiche. L'envie de vagabonder prenait le pas sur notre rationalité sans que personne ait songé au trou creusé dans le budget par les 45 euros des dix séances. 70 euros pour voir tous les films programmés. Trop généreux, ce festival. Quant aux « 50 ans du cinéma cubain » inscrits en gras sur la pancarte et mis à l'honneur par les organisateurs : vaste blague. Sur la vingtaine de films de l'événement, seuls trois étaient spécialement dédiés à la cause. Dont « Les Russes à Cuba », documentaire français. Le Jean-Eustache exposait aussi de la peinture cubaine. Effectivement, on ne peut pas dire que ça frappait l'œil. Fallait la trouver l'expo, sur le mur de droite, tout au fond du hall, cachée derrière le piano. Un vrai parcours du combattant pour découvrir l'œuvre d'Anna Lidia Vega Serova, artiste russo-cubaine : dix tableaux. Livrés sans titre ni explication, c'est déjà pas mal d'être tombé dessus.

**Julie Rasplus**



« Faudrait vraiment être une chèvre pour se taper les flancs de rire avec un humour pareil. C'est que ces p'tits fumiers ne sont vraiment pas à cheval sur les principes ! J'l'e flairer pas ce dossier religion. Je parie qu'en le lisant, y'en a un là-haut qui s'est pas bidonné. Moi c'que j'en pense ? Ça crin... »

**Elan De La Cour. Photo Julie Rasplus**

**Imprimatur**

**Journal-école de l'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine**

Fondateur : Robert Escarpit. Directrice de publication : Maria Santos-Sainz

Rédactrice en chef : Julie Delvallée

IJBA • 1, rue Jacques Ellul • 33080 Bordeaux cedex • 05 57 12 20 20 • [journalisme@ijba.u-bordeaux3.fr](mailto:journalisme@ijba.u-bordeaux3.fr)

ISSN 0397-068X

Imprimerie : Imprimerie centrale, Pessac